

cette société, a fait l'objet de bien des spéculations dans les médias et à la Chambre des communes. Même si je partage les préoccupations des députés, je n'en tiens pas moins à clarifier les fausses interprétations et les imprécisions qui se sont glissées dans le débat actuel.

La Société Radio-Canada est une vaste entreprise très complexe qui emploie plus de 11 000 personnes et qui administre un budget annuel de plus de 1 milliard de dollars. C'est vraiment beaucoup d'argent. Elle a été investie d'une mission également fort difficile. Pour la mener à bien, Radio-Canada exploite deux chaînes de télévision, quatre réseaux de radio et assure des services de diffusion dans le nord et à l'échelle régionale et locale en plus de son service international.

[Français]

Dans un environnement aussi complexe, mon collègue reconnaîtra qu'il est difficile de concevoir et d'établir un nouveau système financier complètement automatisé. Malgré tout, la Société a entrepris de développer un tel système. Il s'est produit des erreurs de parcours, nous en avons tous été témoins, et je pense que ces difficultés techniques qui ont provoqué une certaine vision d'une absence d'un montant de 57 millions de dollars ont reçu les explications qui s'imposaient au cours des semaines qui ont suivi.

Madame la Présidente, je crois qu'il est important de retenir que...

[Traduction]

Il est vrai qu'à la fin de l'année, des opérations représentant une valeur d'environ 57 millions de dollars avaient été inscrites dans le compte d'attente. Il y a lieu de s'en préoccuper, mais il n'y a pas eu perte de fonds. C'est le plus important. En effet, le vérificateur général lui-même a déclaré n'avoir trouvé aucune preuve de détournement de fonds. La direction de Radio-Canada a informé la ministre des Communications (M^{lle} Macdonald) que ces inscriptions comptables avaient depuis été réaffectées aux comptes de dépenses appropriés.

[Français]

En terminant, madame la Présidente, je pense que l'on doit remercier mon collègue et reconnaître la vigilance des députés de ce Parlement à s'assurer que les fonds de la Société Radio-Canada soient bien dépensés, et il est important que les Canadiens soient rassurés à l'effet qu'effectivement il n'y avait pas eu perte étant donné les circonstances et qu'il s'agissait d'une question administrative.

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT—LES DETTES NON DIVULGUÉES DE LA SOCIÉTÉ. B) LE MONTANT DES DETTES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Madame la Présidente, j'ai écouté avec un vif intérêt le député d'Etobicoke-Nord (M. Pennock) s'en prendre à Radio-Canada à propos de 57 millions de dollars, soit un montant considérable. Le secrétaire parlementaire vient de nous assurer que cet argent n'a été ni perdu ni détourné. J'en ai une bien bonne pour le député d'Etobicoke-Nord.

J'interviens ce soir parce que l'émission *The Fifth Estate* a révélé il y a quelques semaines qu'après avoir vendu la société *Havilland Aircraft* du Canada à la société Boeing, le gouvernement se voit maintenant obligé de payer des dizaines de millions de dollars en réclamations contre de Havilland. Le gouvernement n'avait pas révélé ce détail aux Canadiens au

L'ajournement

moment de la vente de cette société. Il avait en l'occurrence persuadé les Canadiens qu'il était en train de négocier une très grosse affaire. Il avait avancé le chiffre de 165 millions de dollars, mais nous savons que ce montant ne sera jamais payé en totalité. Nous avons par la suite entendu parler des dizaines de millions de dollars que la société Boeing refuse de payer, mais que les contribuables devront payer aux créanciers et aux ayants droit de la de Havilland.

• (1810)

Quand je m'en suis plaint auprès du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Côté), il m'a répondu qu'on n'avait dissimulé aucun renseignement à ce sujet, et que toute l'information avait été fournie par le ministre en janvier 1986 lorsqu'il avait comparu devant le comité de la Chambre chargé d'examiner la transaction. C'était absolument faux. On n'a fourni cette information ni à la Chambre ni au comité.

Lorsque j'ai demandé qu'on produise des documents, on ne l'a pas fait. Lorsque j'ai déposé une demande d'accès à l'information, celle-ci ne m'a pas été communiquée et on ne m'a pas remboursé. Lorsque j'ai écrit au ministre pour lui demander ces renseignements, je ne les ai pas reçus. Mon collègue, le député de Laurier (M. Berger), et moi-même avons même poursuivi le gouvernement devant les tribunaux pour qu'il nous donne cette information, mais en vain. Elle est toujours la propriété confidentielle du gouvernement.

J'estime que ce n'est pas normal. Un gouvernement qui se voulait transparent et qui se prétend préoccupé du gaspillage de 57 millions par Radio-Canada devrait également s'inquiéter de cela et être plus coopératif. Personne ne reconnaît plus que moi que *de Havilland Aircraft of Canada Ltd.* a profité de son association avec une société qui va bien, qui croit à la discipline du marché et qui sait gagner de l'argent. Toutefois, Boeing a du succès avec de Havilland en raison des investissements des contribuables canadiens. Ce sont ces derniers qui ont investi dans la création, l'innovation et la conception d'avions à hélices modernes. Nous avons le droit d'espérer quelque chose de notre contribution à de Havilland.

Comme vous le savez, madame la Présidente, nous n'en retirons pas 165 millions. Des obligations comme celles-là viennent en déduction des millions que nous avons reçus. Comme je l'ai dit, je suis heureux que de Havilland connaisse le succès et crée des emplois. Toutefois, nos investissements ne nous rapportent rien parce que le gouvernement a bradé la société selon des conditions encore plus favorables que celles qu'il nous avait données. Comme le démontrait si bien l'émission *The Fifth Estate*, il y a quelques semaines, les obligations et les responsabilités cachées des contribuables font plus qu'annuler les millions du prix d'achat.

[Français]

M. Pierre Blais (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et du président du Conseil privé): Madame la Présidente, les gens de ma région diraient qu'il faut presque avoir du front tout le tour de la tête pour oser se lever, aujourd'hui, pour blâmer notre gouvernement pour les mesures qui ont été prises dans la vente de la de Havilland.

Je pense que mon collègue a la mémoire courte, on le sait, car le ministre lui avait répondu, dès le 15 octobre, en mentionnant les pertes de plus d'un milliard qui avaient été encourues